



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MERKABA ULTIMA SARL**, p.a. Antoniazza Mécanique SA, Chemin du Vuasset 3, 1028 Préverenges
2. Déclaration de faillite: 14.03.2016
3. Suspension de faillite: 24.03.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.04.2016
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : La réalisation et la diffusion de l'article Merkaba Ultima tant en Suisse que dans le reste du Monde et le développement de la recherche de nouveaux produits.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

02752649

